DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUIN 2025

Délibération n°2025.06.086.B

Contrat départemental d'animation (CDA) : demande de subvention au département de la Charente 2025

LE CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mai 2025

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **26**
Nombre de présents: **20**
Nombre de pouvoirs: **3**
Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :
Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :
Michel ANDRIEUX à François NEBOUT**,** Gérard DESAPHY à François ELIE**,** Gérard DEZIER à Yannick PERONNET**,**

Excusé(s):
Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20250605-2025_06_86B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/06/2025
Publication : 12/06/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°2025.06.086.B

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'ANIMATION (CDA) : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE 2025

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition :ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ

Enjeux :[10201 -1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Gratuité d'accès à des services
ODD 3 : Soutien à l'activité sportive, médiation sociale et culturelle, épanouissement

L'objectif des contrats départementaux d'animation (CDA) portés par le département de la Charente est de favoriser, en partenariat avec les associations et acteurs locaux, le développement d'animations éducatives, culturelles et sportives, en complément des offres du territoire.

Depuis 2017, GrandAngoulême est éligible au CDA, pour plusieurs activités culturelles et sportives qui touchent un public varié, dont celles de l'Eté Actif et Solidaire, mises en œuvre par des partenaires.

Pour 2025, le département de la Charente propose de reconduire un contrat d'animation avec GrandAngoulême et ses partenaires, composé de :

- 2 fiches actions « Eté Actif Sportif et Solidaire », pour le site de Roullet-Saint Estèphe (porté par le centre social Effervescentre), et pour le site du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente (porté par la fédération charentaise des œuvres laïques FCOL)
- 1 fiche action pour les ateliers de pratiques artistiques de l'école d'art de GrandAngoulême, située sur le site de la commune de Dirac.

Compte tenu des bilans des actions 2024, de la volonté des porteurs de projets de poursuivre ces actions, le montant de la demande de subvention 2025 pour le contrat départemental d'animation s'élève à 13 250 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20250605-2025_06_86B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/06/2025
Publication : 12/06/2025

Je vous propose :

D'APPROUVER la reconduction du contrat départemental d'animation (CDA) 2025 sur la base des propositions ci-dessus,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès du département de la Charente, sollicitant une subvention de 13 250 € au titre du contrat départemental d'animation,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 23 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20250605-2025_06_86B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/06/2025
Publication : 12/06/2025